



PROCES-VERBAL

BUREAU SYNDICAL – VENDREDI 21 MARS 2025

Les membres du Bureau, sous la présidence de Monsieur Bernard CHAVEROT, se sont réunis à la maison de l'amitié à St Genis l'Argentière le vendredi 21 mars 2025 à 14h15.

Les Membres du Bureau :

Présents : Madame DRID, Messieurs CHAVEROT - GOUTAGNY - VANEL - GONZALEZ - VOLAY - BASSON - MOINE - CHARMET

Les Partenaires du Syndicat :

Présents :

SUEZ : Mesdames DUPEUBLE, PAILLÉ, Monsieur BARONNIER
SAFEGE : Messieurs DINET – COLONNA – LE MENN

Monsieur MONTVERNAY, Mesdames RABY et RIBEYRON ont également assisté à la séance.

Monsieur CHAVEROT ouvre la séance par l'approbation du compte-rendu de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier et la désignation de Monsieur André MOINE en qualité de secrétaire de séance, l'ordre du jour est abordé.

Relevé des décisions du Président

L'assemblée prend connaissance du document faisant mention des décisions du Président depuis la dernière réunion de bureau.

Convention de participation pour le risque prévoyance et santé. Autorisation donnée au Centre de Gestion 69 pour mener la procédure de consultation.

Monsieur MONTVERNAY rappelle à l'assemblée que le Syndicat adhère au contrat groupe de prévoyance et de santé souscrit par le Centre de Gestion 69.

Il précise que le contrat en cours, d'une durée de 4 ans, vient à échéance le 31 décembre 2025.

Pour son renouvellement, une procédure doit être engagée par le centre de Gestion en application du Code des Marchés Publics auquel sont soumis les contrats de prévoyance et de santé.

Cette démarche ne constitue pas un engagement du Syndicat, dans la mesure où l'adhésion au nouveau contrat devra faire l'objet d'une nouvelle délibération.

Le Bureau Syndical, à l'unanimité, demande au centre de Gestion de mener pour le compte du Syndicat, la procédure de marché nécessaire à la souscription d'un nouveau contrat groupe de prévoyance et de santé.

Présentation de la campagne sur les CVM, réalisée par SUEZ dans le cadre du contrat

Monsieur MONTVERNAY explique aux membres du Bureau que SUEZ a réalisé une campagne de recherche et d'analyse sur les composés CVM susceptibles d'être présents sur les antennes en PVC posées avant 1980.

Il s'agit d'une mission réalisée dans le cadre du contrat de concession avec SUEZ.

Madame PAILLÉ explique que le travail a consisté au préalable à identifier les secteurs potentiellement concernés par cette problématique. 60 tronçons ont été sélectionnés sur les critères suivants :

- Linéaire des antennes en matériau en PVC (<1980) important : Plusieurs centaines de mètres.
- Peu d'abonnés sur la conduite, faible consommation générant des temps de séjours importants de l'eau dans le tronçon en PVC.

Elle rappelle qu'il est nécessaire de réaliser 4 campagnes de mesures pour caractériser une non-conformité.

A ce jour, 4 secteurs situés sur les communes de Maringes, Rozier en Donzy, Chevrières, Les Haies ne sont pas conformes au regard des analyses réalisées. 3 secteurs feront l'objet d'analyses supplémentaires en raison de difficultés de prélèvement.

Aujourd'hui 53 tronçons sur 60 sont déclarés conformes.

Monsieur CHAVEROT propose de renouveler dès à présent ces conduites dans le cadre du programme de travaux. Il rappelle la proposition d'inscrire 430 000 € au budget 2025.

Il se pose aujourd'hui la problématique d'étendre ces analyses à d'autres secteurs. Monsieur MONTVERNAY informe l'assemblée que les PVC représentent environ 660 km sur les 2 173 km de réseau dont 430 km pour les PVC posés avant 1980.

Sollicitation de la commune de Marcenod et de Saint Etienne Métropole pour étudier les conditions d'une adhésion au Syndicat

Monsieur CHAVEROT informe les membres du Bureau qu'une rencontre a été organisée le 26 février au Syndicat à l'initiative de Monsieur THIZY, Maire de MARCENOD et de Monsieur BONNET vice-président de SEM en charge de l'eau.

A l'occasion de cette réunion, il a été demandé au Syndicat d'étudier les conditions d'une adhésion de la commune de MARCENOD. La maire et les membres de son conseil municipal présents ce jour-là ont fait part de leur souhait de voir le Syndicat conserver l'usage des sources.

Une proposition de cahier des charges sera transmise à SEM pour étudier ce projet.

Le projet d'adhésion de la commune de GRAMMOND au 1^{er} janvier 2028 doit être pris en compte dans les réflexions et les solutions proposées.

D'après les premiers éléments de SAFEGE, il s'avère que la ligne de Larajasse – Saint Christo devra être renforcée s'il est envisagé une alimentation de GRAMMOND et de MARCENOD par ce secteur.

Informations générales sur l'activité du Syndicat

➤ Action de communication 2026 auprès des abonnés :

Monsieur BASSON rappelle à l'Assemblée que les thèmes choisis pour l'année 2025 :

- ✓ Rappel des investissements engagés par le Syndicat.
- ✓ Déploiement de la télérelève des compteurs d'eau.
- ✓ Communication d'informations utiles.

Après discussion, les membres du bureau proposent pour la plaquette 2026 de retenir les thèmes suivants :

- ✓ Communiquer sur les actions de solidarité réalisées par le Syndicat
- ✓ Faire part des premiers retours d'expérience sur la télérelève (nombre d'alerte fuites envoyées aux abonnés,...)
- ✓ Informer sur les réflexions en cours : interconnexion, nouvelles communes adhérentes ,...

Une première réunion de travail aura lieu d'ici fin mai début juin. L'objectif est de pouvoir présenter la plaquette au bureau de fin septembre 2025.

➤ Présentation des principaux indicateurs de performance par SUEZ :

Monsieur le Président donne la parole à SUEZ pour présenter aux membres du Bureau les principaux indicateurs de l'année écoulée.

Monsieur BARONNIER informe que les indicateurs se sont améliorés en 2024. Le rendement s'établit à 74,33 % contre 69,8% l'année précédente et l'indice linéaire de pertes passe de 2,34 m³/km/j à 1,90 m³/km/j. Cela correspond à une économie de 1 000 m³/j.

Les engagements contractuels ne sont pas tout à fait atteints pour cet exercice (Objectifs : 74,4 % pour le rendement et 1,75 m³/km/j pour l'ILP).

Monsieur BARONNIER précise que le service a réparé 282 fuites. 50 % des réparations sont issues de la recherche de fuites effectuée par son équipe.

Les membres du Bureau se félicitent de ces résultats encourageants.

➤ Point sur les échanges avec les collectivités voisines au sujet des interconnexions :

Monsieur CHAVEROT informe l'assemblée des nombreuses rencontres qui ont eu lieu entre les différents services de chaque collectivité pour compiler des données et réfléchir à des projets d'interconnexion. Une réunion de présentation avec les élus est prévue le 14 avril prochain.

Monsieur COLONNA rappelle que l'objectif est de sécuriser le jour de consommation moyen à l'horizon 2025 soit environ 17 500 m³ pour le Syndicat avec des solutions de secours réciproque.

Dernières mises au point du Comité Syndical

Monsieur le Président passe en revue les différents points de l'ordre du jour du DOB et du Comité Syndical.

Questions diverses

- Date du prochain Comité Syndical : le 21 novembre 2025 à CHEVRIERES.
- Date du prochain Bureau Syndical : lundi 30 juin à 14 h
- Date après-midi détente et loisir : Vendredi 6 juin après midi

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.